



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5109

Attribution de deux subventions aux associations AFEAF et SFECAG pour l'organisation de colloques - Service archéologique municipal

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 NOVEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINI, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à Mme REYNAUD), Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAMELIN (pouvoir à Mme BOUZERDA), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/5109 - ATTRIBUTION DE DEUX SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AFEAF ET SFECAG POUR L'ORGANISATION DE COLLOQUES - SERVICE ARCHEOLOGIQUE MUNICIPAL (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 octobre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Deux colloques de renommée scientifique internationale seront accueillis à Lyon en 2020.

Le premier de ces colloques concerne l'AFEAF, Association Française pour l'étude de l'âge du Fer, période qui couvre en Europe occidentale le dernier millénaire avant notre ère, et correspond globalement aux populations celtiques. Elle sera notamment consacrée à la diffusion des informations scientifiques concernant l'étude de l'âge du Fer en Europe.

Le colloque est organisé par l'AFEAF, en partenariat avec le service archéologique de la Ville de Lyon et l'UMR 5138 ArAr et se tiendra du 21 au 23 mai 2020 à Lyon, dans le grand Auditorium du Musée des Confluences (Lyon, 2e arrondissement).

Ce projet de colloque a pour ambition d'examiner, à la lumière des recherches récentes, les modes de fonctionnement des territoires associés à un grand cours d'eau (c'est-à-dire un fleuve ou une rivière majeure) et leur évolution dans la longue durée. La période prise en compte est l'âge du Fer, mais des incursions en amont et en aval, dans une perspective diachronique, sont possibles.

Il s'agira plus précisément d'étudier, à l'échelle de l'Europe tempérée, des cas de figure permettant d'illustrer la diversité des situations afin de dégager des modèles de fonctionnement de systèmes territoriaux articulés à un fleuve ou une rivière importante. Le colloque pourra donc se décliner en deux thématiques principales liées au fonctionnement et au rôle des grands cours d'eau à l'âge du Fer.

L'importance de ce colloque du point de vue de sa dimension scientifique internationale, auquel un agent du service archéologique spécialiste de cette période contribuera de façon privilégiée, participera au rayonnement du SAVL et de la Ville dans ce domaine en témoignant en particulier de son implication et de son importance pour cette période historique.

A ce titre, il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 3 000 € à l'association AFEAF pour l'organisation de ce colloque.

Le second de ces colloques concerne la SFECAG, la Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule. Cette association est consacrée aux céramologues, parties prenantes de l'archéologie, dans la mesure où les études conduites sont une des composantes de la recherche historique : la typologie, la chronologie, les lieux de production, la diffusion, etc. sont autant de sujets qui permettent d'appréhender de mieux en mieux la société et l'économie antiques.

Chaque année, la SFECAG organise un congrès sur la céramique antique dans une région de France ou dans un pays limitrophe : cette réunion rassemble des chercheurs d'une dizaine de pays et permet aussi de contribuer au rayonnement de cette région. Le colloque se tiendra du 22 au 24 mai 2020 à Lyon.

Ce congrès international aura pour but d'exposer au public scientifique (provenant de France, Suisse, Autriche, Espagne, Italie, Portugal, Lichtenstein, Angleterre essentiellement) les céramiques de Lyon/Lugdunum à travers des communications et une exposition.

Ce congrès sera organisé de manière collégiale par plusieurs partenaires : Ministère de la Culture, Inrap, Service archéologique de la Ville de Lyon et CNRS. Par son thème lyonnais et régional mais aussi grâce aux deux demi-journées consacrées à l'actualité de la recherche, ce congrès se prêtera particulièrement à la rencontre de différentes approches de la ville de Lyon sur le temps long.

L'importance de ce colloque du point de vue de sa dimension scientifique internationale, auquel un agent du service archéologique spécialiste de cette période contribuera de façon privilégiée, participera au rayonnement du SAVL et de la Ville dans ce domaine en témoignant en particulier de son implication et de son importance pour cette spécialité scientifique.

A ce titre, il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 3 000 € à l'association SFECAG pour l'organisation de ce colloque.

Ouï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

1. Des subventions de fonctionnement pour un montant global de 6 000 € pour l'organisation de colloques en mai 2020, sont allouées aux associations suivantes :
 - 3 000 € à l'association AFEAF, Association Française pour l'étude de l'âge du Fer ;
 - 3 000 € à l'association SFECAG, la Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule.
2. La dépense correspondante, soit 6 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019, programme ACPSA – opération COLPUBSA, ligne de crédit 101125, nature 6574, fonction 324.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER